

PROJET ÉDUCATIF GLOBAL POUR L'ENFANCE

2023-2026

VILLE DE STRASBOURG

ANNEXE

Le Projet Éducatif Global pour l'Enfance	5
I - L'accrochage scolaire et la persévérance scolaire pour réduire les risques de décrochage	7
II - Permettre à l'enfant de se sentir mieux et de développer la confiance en soi	9
III - Promouvoir la pratique artistique pour cultiver sa sensibilité, sa curiosité et son sens critique	10
IV - Éduquer, prévenir et se protéger	12
V - Ouvrir les oasis de fraîcheur sur tous les temps de l'enfant	13
VII - Comprendre les enjeux environnementaux pour agir et préserver notre planète	14
VII - Construire des écoles plus résilientes et adaptées aux nouveaux usages	15
VIII - Promouvoir une plus grande égalité filles-garçons	16
IX - Prévenir et lutter contre les discriminations et le harcèlement pour un climat éducatif plus apaisé.....	17
X - Agir et s'engager au service des autres, dans son école, son centre de loisirs, son quartier, sa ville	19
XI - Des vacances et des loisirs éducatifs pour tous les enfants	21
XII - Une ville à hauteur d'enfant	23
Priorisation et mise en œuvre.....	24

Le Projet Éducatif Global pour l'Enfance

Le Projet Éducatif Global pour l'Enfance (PEGE) est la déclinaison stratégique de l'engagement de la ville de Strasbourg en matière de politique éducative. C'est pour la municipalité une priorité du mandat : l'enfant d'aujourd'hui est le citoyen de demain. Un enfant instruit et éclairé sera un·e citoyen·ne respectueuse et respectueux de son prochain et de son environnement.

La Ville fait le choix de permettre aux enfants eux-mêmes de s'impliquer, en cohérence avec leur âge et leur degré de maturité

Forte de ses 113 écoles dont 71 sont situées dans les 13 Quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV), avec près de 24 000 élèves dont 52% issus de ces mêmes quartiers, la ville de Strasbourg est une actrice majeure de la communauté éducative.

L'éducation d'un enfant relève du temps en famille mais également des temps scolaires, péri et extrascolaires. C'est la cohérence de l'ensemble de ces temps reposant sur des valeurs partagées qui permet à un enfant de grandir, de s'épanouir, de prendre sa place en société et de s'émanciper.

Une éducation cohérente peut permettre de créer les conditions d'un développement du sens critique, permettre à chacune et chacun de devenir actrice et acteur de sa propre vie, citoyenne et citoyen actif·ve et engagé·e dans la cité.

La Ville s'engage à y contribuer activement, au sein de la communauté éducative sur le territoire de Strasbourg avec l'ensemble des institutions partenaires (État, Éducation nationale, Caisse d'Allocations Familiales, Collectivité Européenne d'Alsace) et des acteur·trices éducatif·ves.

Cette politique éducative se décline autour de 3 ambitions majeures :

- Ambition n°1 : **Garantir l'équité territoriale pour un égal accès à l'éducation**
- Ambition n°2 : **Grandir dans un cadre de vie sain et durable**
- Ambition n°3 : **Engager un processus démocratique autour des questions éducatives pour une citoyenneté ouverte aux autres et au monde**

Pour construire ce Projet Éducatif Global pour l'Enfance / Projet Éducatif de territoire, Madame la Maire et Madame l'adjointe à la Maire chargée de l'éducation ont proposé une méthode articulée en deux temps qui repose sur une approche résolument participative.

Dans un premier temps, les orientations politiques en matière éducative de la municipalité ont été adoptées par le Conseil municipal du 21 juin 2021 et, dans un second temps, une grande période de concertation a été animée avec l'ensemble des acteur·trices éducatif·ves pour traduire ces grandes orientations en un plan d'action opérationnel.

Ainsi, la ville de Strasbourg par l'intermédiaire de la Direction de l'enfance et de l'éducation a organisé une première rencontre le 1^{er} février 2022. Ont-été invitées plus de 1 600 personnes (institutions, inspecteur·trices de l'Éducation nationale, coordonnateur·trices REP, Directions d'école, Directions d'établissement et d'association, parents d'élèves, services de la collectivité ...). Près de 300 personnes y ont participé.

Cette rencontre s'est articulée autour de trois temps forts :

1. La présentation des orientations politiques en matière éducative.
2. Une conférence intitulée « Enfances de classe. De l'inégalité parmi les enfants. » avec Mme Géraldine Bois, maîtresse de conférences en sociologie à l'université de Lorraine, suivie d'un débat.
3. La présentation du cadre de travail mis en œuvre entre les mois de février et juin 2022.

Douze groupes de travail ont été constitués au terme de la rencontre (210 acteur·trices éducatif·ves inscrit·es) afin d'identifier les objectifs opérationnels et les pistes d'actions autour de 12 chantiers stratégiques en lien avec les 3 ambitions de la politique éducative.

- Ambition n°1 : Garantir l'équité territoriale pour un égal accès à l'éducation

- L'accrochage scolaire et la persévérance scolaire pour réduire les risques de décrochage
- Permettre à l'enfant de se sentir mieux et de développer la confiance en soi
- Promouvoir la pratique artistique pour cultiver sa sensibilité, sa curiosité et son sens critique
- Éduquer, prévenir et se protéger

- Ambition n°2 : Grandir dans un cadre de vie sain et durable

- Ouvrir les oasis de fraîcheur sur tous les temps de l'enfant
- Comprendre les enjeux environnementaux pour agir et préserver notre planète
- Construire des écoles plus résilientes et adaptées aux nouveaux usages

- Ambition n°3 : Engager un processus démocratique autour des questions éducatives pour une citoyenneté ouverte aux autres et au monde

- Promouvoir une plus grande égalité filles-garçons
- Prévenir et lutter contre les discriminations et le harcèlement pour un climat éducatif plus apaisé
- Agir et s'engager au service des autres, dans son école, son centre de loisirs, son quartier, sa ville
- Des vacances et des loisirs éducatifs pour tous les enfants
- Une ville à hauteur d'enfant

Ils se sont réunis 2 à 3 fois entre les mois de février et juin et ont formulés des propositions d'action. Les groupes ont été animés par des agent·es de la Direction de l'enfance et de l'éducation, une direction thématique et un partenaire.

I - L'accrochage scolaire et la persévérance scolaire pour réduire les risques de décrochage

Ambition n°1 : Garantir l'équité territoriale pour un égal accès à l'éducation

Objectifs opérationnels

1. Assurer des moyens pérennes pour l'éducation et un soutien aux acteur·trices
2. Renforcer l'accompagnement qualitatif des enfants / adolescent·es et des parents
3. Réaffirmer le rôle de l'école et la rendre plus accessible
4. Favoriser la connaissance et la solidarité entre territoires

Pistes d'action

Renforcer les ressources et l'offre éducatives sur les territoires

- Soutenir le monde associatif (charte de la vie associative), les personnels de l'Éducation nationale et municipaux
- Favoriser l'accès à l'offre éducative à travers une tarification solidaire ou la gratuité
- Mettre en cohérence le réseau partenarial autour du projet de l'enfant ou du jeune

Répondre aux besoins primaires des enfants

- Mobiliser l'ensemble des acteur·trices de la santé orthophonistes, puéricultrices, médecins scolaires, pédiatres) pour répondre aux besoins des enfants
- Promouvoir la gratuité des cantines pour les familles les plus précaires (en cours)
- Faire évoluer la tarification solidaire (en cours)

Renforcer la qualité des actions éducatives

- Renforcer les actions autour de la motricité des enfants (classes transplantées, plaine des sports, étapes dans les écoles, aisance aquatique, école du sport ...)

Renforcer l'orientation professionnelle

- Organiser des ateliers de découvertes métiers et d'orientation dès la 5ème, puis organiser des forums métiers en 4ème et des visites d'entreprises (en cours sur Cité éducative et Cité de l'emploi Haute-pierre)
- Mettre en place une banque de stages à l'échelle du territoire pour proposer des stages toute l'année, ouvrir les portes des entreprises pour des visites et des immersions, faciliter la venue des professionnel·les et de l'entreprise dans les collèges (Cités éducatives)
- Proposer des rencontres et témoignages inspirants (en cours sur Cité éducative et Cité de l'emploi Haute-pierre)

Impliquer et valoriser les parents

- Ouvrir l'école aux parents et aux partenaires tout au long de l'année, dans des formats souples et adaptés et pas uniquement en cas de difficulté : espace parents, café parents, cours de langue, moments festifs
- ...

Ouvrir l'école sur son environnement

- Soutenir les sorties scolaires (dotation des écoles, gratuité des transports, Cités éducatives)
- Organiser des journées portes ouvertes
- Favoriser l'école du dehors et les méthodes de pédagogie active, issues de l'éducation populaire (Eco-Conseil, Sine Buissière, « *École du dehors* »)
- Faire de l'école un espace éducatif ouvert sur le quartier. Refonte des modalités de mise à disposition des locaux scolaires aux associations

Organiser des formations multi-acteurs sur des sujets variés / Améliorer la communication

- Créer des supports de présentation de l'offre éducative/des partenaires dans les territoires (flyers, cartographie, annuaire, site internet)
- Créer des temps de dialogue, de partage d'expériences et de coordination en proximité

II - Permettre à l'enfant de se sentir mieux et de développer la confiance en soi

Ambition n°1 : Garantir l'équité territoriale pour un égal accès à l'éducation

Objectifs opérationnels

1. Offrir aux enfants des possibilités de découvrir et pratiquer l'EPS et s'amuser sur les différents temps
2. Permettre aux acteur-trices de développer des actions en ayant recours aux dispositifs existants méconnus
3. Rechercher la stabilité des actions afin que les enfants aient des repères stables et puissent partager leurs expériences
4. Créer des pôles d'activités sportives identifiés à partir des équipements et clubs existants en les rapprochant de l'école
5. Proposer aux acteur-trices de se mobiliser par une meilleure connaissance des dispositifs à leur disposition

Pistes d'action

En temps scolaire

- Inciter à la mise en place du projet 30 minutes de sport par jour complétant la dynamique du programme en diffusant les outils promus sur le site Génération 2024
- Développer le partenariat un club une école permettant une pratique stable et régulière
- Développer les classes transplantées sur Baggersee, Citadelle et HautePierre
- Renforcer la dynamique événementielle (journée européenne du sport, semaine olympique, sport santé à l'Orangerie, KM solidarité ...)
- Développer le sport féminin dans les Cités éducatives
- Poursuite des ateliers éducatifs périscolaires (sport)
- Développer le savoir nager et rouler

Le mercredi

- Développe les mercredis actifs
- Développer les stages thématiques multi disciplines
- Proposer des stages d'arbitrage
- Développer des projets de proximité

Pendant les vacances scolaires

- Développer une offre de stage sportif et des ALSH sportifs

III - Promouvoir la pratique artistique pour cultiver sa sensibilité, sa curiosité et son sens critique

Ambition n°1 : Garantir l'équité territoriale pour un égal accès à l'éducation

Objectifs opérationnels

1. Favoriser la pratique artistique et culturelle dans tous les lieux éducatifs
2. Favoriser l'appropriation des lieux culturels par les jeunes et leurs familles
3. Permettre à chaque enfant de vivre une expérience artistique

Pistes d'action

La gouvernance et la formation des acteur·trices

- Rédiger un Contrat Territorial d'Éducation Artistique et Culturel (CTEAC) avec une phase préalable d'état des lieux et de diagnostic ; le contrat permettra de sanctuariser les subventions de l'État et de coordonner de manière partenariale l'ensemble des actions
- Former / accompagner des enseignant·es, ATSEM, Responsables périscolaires de site, animateur·trices dans le cadre d'un projet EAC en intégrant des temps de pratique artistique, des stages dans les structures culturelles
- Sensibiliser les artistes intervenants à la pédagogie (notamment par rapport aux enfants les plus jeunes)
- Intégrer un volet formation à tous les projets culturels qui s'inscrivent sur du long terme (exemple : résidence sur 2 ans ...)

La construction de parcours Lire le monde / Capitale du livre

- Former à la lecture à voix haute, conte pour les ATSEM et animateur·trices et à la gestion d'une bibliothèque centre documentaire (BCD)
- Utiliser davantage les BCD dans les écoles ; rédiger une charte pour définir des règles de co-usages des BCD (temps scolaire et périscolaire)
- Recréer des passerelles entre les médiathèques et le périscolaire
- Proposer des parcours EAC de format court pour les enseignant·es les moins coutumier·es : un "package" 1 ou 2 spectacles avec un petit volume horaire d'intervention artistique et un temps de formation
- Intégrer des propositions EAC à l'occasion des écoles ouvertes et vacances apprenantes
- Inciter les établissements culturels à proposer des stages d'une semaine autour d'une pratique artistique pendant les vacances
- Proposer dans le cadre des projets EAC, des sorties familiales à un spectacle
- Instituer un enseignant·e référent·e EAC par école (Éducation nationale)

La communication et lisibilité de l'offre

- Animer un réseau d'acteur·trices en créant un ATP culture sur la base des initiatives locales avec des associations et structures culturelles, là où les acteur·trices le souhaitent
- Créer un vade-mecum pour les structures culturelles en régie et associatives sur les dispositifs et financements possibles (ex. : GIP ACMISA), les interlocuteur·trices Éducation nationale, les outils comme Adage, les activités périscolaires avec contacts ...
- Faciliter la diffusion du Guide des activités éducatives de la culture dans les écoles et associations en version papier avec un QR code
- Organiser une rencontre annuelle DAAC, structures culturelles et conseillers pédagogiques du 1er degré
- Distribuer la carte passerelles aux scolaires et des flyers traduits en plusieurs langues de présentation des médiathèques (Médiathèques)
- Recenser des intervenant·es "individuel·les" (ADAGE - Plateforme Rectorat - Port folio EAC enfants) (Éducation nationale)
- Organiser un « Strasculture » pour les professionnel·les : enseignant·es et associations ; à organiser de préférence un mercredi sur un temps de formation à l'INSPE pour toucher également les étudiant·es (master MEEF), associer la DRAC, la DAAC, les conseiller·es pédagogiques du 1er degré, service Jeunesse éducation populaire
- Intégrer des temps de pratiques artistiques : je teste un atelier de chant, de danse, de cirque, d'arts plastiques ...

IV - Éduquer, prévenir et se protéger

Ambition n°1 : Garantir l'équité territoriale pour un égal accès à l'éducation

Objectifs opérationnels

1. Renforcer la coopération entre les acteur·trices pour mieux prendre en charge les enfants en situation de handicap et à besoins particuliers, mieux former les professionnel·les à l'accompagnement de ces enfants et faciliter les démarches des familles
2. Développer les compétences psychosociales en tant que levier d'épanouissement et de santé pour l'enfant

Pistes d'action

Renforcer le travail partenarial

- Réunir l'ensemble des acteur·trices partie prenante (MDPH, PIAL ...) pour travailler sur :
 - Fléchage l'accompagnement des familles dès les premiers échanges, simplification les démarches, facilitation des interactions (pictogrammes, traductions ...)
 - Application les dispositions de la convention Éducation nationale / Ville
 - Organisation des temps de synthèse multi-partenariaux autour de situations identifiées
 - Animation des temps de rencontre entre les accueils municipaux et associatifs
- Fléchage de l'accompagnement des familles dès les premiers échanges, simplification des démarches, facilitation des interactions (pictogrammes, traductions ...)

Mieux outiller les professionnel·les

- Animer des temps d'analyse de la pratique et de suivi des situations pour consolider les pratiques, étape préalable à des temps de supervision
- Mettre en œuvre un parcours pluriannuel de formation / sensibilisation (modules) pour les agent·es du Service périscolaire et éducatif
- Cartographier les ressources et rédiger des fiches réflexes
- Organiser un temps fort annuel avec toutes les parties prenantes centré sur les besoins identifiés des équipes
- Adapter l'environnement et l'aménagement des locaux
- Élaborer une mallettes ou kits d'outils à destination des professionnel·les et des enfants

Développer les compétences psycho-sociales des enfants

- Déployer un programme pluriannuel de formations / actions autour des compétences psychosociales

V - Ouvrir les oasis de fraîcheur **sur tous les temps de l'enfant**

Ambition n°2 : Grandir dans un cadre de vie sain et durable

Objectifs opérationnels

1. Ouvrir pour des activités encadrées intergénérationnelles
2. Ouvrir pour des activités encadrées auprès des petits enfants
3. Ouvrir pour des créneaux libres réservables par des associations sportives, culturelles et artistiques
4. Ouvrir en période de vacances scolaires et week-end

Pistes d'action

- Identifier les associations de personnes âgées, les établissements d'accueils de personnes âgées à proximité des Oasis de fraîcheur
- Identifier avec ces structures les espaces et activités praticables : entretien jardin pédagogique, arrosage, jeux ...
- Identifier les multi-accueils, crèches avec peu d'espaces extérieurs et à proximité de ces Oasis de fraîcheur
- Faire connaître auprès de ces structures la possibilité d'utiliser ces espaces hors temps scolaire
- S'associer à l'opération « Touriste à Strasbourg »
- Faire connaître aux associations la possibilité d'utiliser ces espaces extérieurs pour y proposer des activités
- Définir un cadre, des règles et des moyens pour une ouverture régulée

VII - Comprendre les enjeux environnementaux pour agir et préserver notre planète

Ambition n°2 : Grandir dans un cadre de vie sain et durable

Objectifs opérationnels

1. Renforcer et multiplier les actions en dépassant les initiatives individuelles ponctuelles
2. Développer des expériences sensibles
3. Accompagner les éco-délégué-es / initiatives de jeunes (sensibiliser- outiller)
4. Renforcer le lien entre acteur·trices (coopération, soutien, valorisation)

Pistes d'action

Accompagner les acteur·trices qui souhaitent s'engager

- Enseignant·es : formation par l'Éducation nationale
- animateur·trices périscolaires (municipaux et associatifs) : formation par les employeurs
- Parents : boîte à outils, visites de sites ...
- Enfants

Par de la formation / sensibilisation, des outils pédagogiques

- S'appuyer sur les cours végétalisés pour développer des projets
- Par la mise à disposition d'un book d'informations et ressources pratiques
- Par un programme de formation des équipes éducatives
- Par l'expérimentation d'un programme d'accompagnement de la communauté d'acteur·trices de l'école (enseignant·es, périscolaire, technique, élèves, parents)
- Équipe mobile interne (circule dans les écoles avec un programme d'activités dédiées)

Renforcer la communication et la dynamique de réseau

- Par une communication renforcée sur les dispositifs et ressources (à une temporalité fixe en septembre avec le forum, puis janvier par exemple ; ouvrir au public professionnel extra-scolaire)
- Par une dynamique de réseau inter-associatives et avec les acteur·trices du territoire (s'appuyer sur le SINE Bussierre qui est tête de réseau sur le territoire eurométropolitain)

VII - Construire des écoles plus résilientes et adaptées aux nouveaux usages

Ambition n°2 : Grandir dans un cadre de vie sain et durable

Objectifs opérationnels

1. Agir sur les comportements
2. Améliorer la participation / concertation
3. Réfléchir aux logiques d'usage / mutualisation
4. Innover

Pistes d'action

Agir sur les comportements

- Encourager et généraliser le compostage pédagogique des déchets organiques en installant un bac à compost dans toutes les écoles végétalisées Limiter les fournitures non recyclables dans le cadre des dotations annuelles (marchés Ville) et former les directions d'école à ces pratiques
- Encourager / former le personnel scolaire et périscolaire aux activités nature et à la récupération d'objets
- Généraliser les pratiques de gestion sobres des espaces verts
- Accompagner les usagers des écoles sur les gestes et comportements à adopter pour limiter la consommation d'énergie - éviter le gaspillage (6 projets Cube Écoles)

Améliorer la participation / concertation

- Utiliser le Conseil d'école, lieu de démocratie, comme levier de proposition / discussion ; identifier un site pilote
- Intégrer davantage l'expertise d'usage des occupant·es, y compris celle des enfants / élèves dans la définition / le cadrage des projets

Réfléchir aux logiques d'usage / mutualisation

- Convenir d'une mutualisation régulée des espaces éducatifs au sein d'une école :
 - Laisser l'usage des salles de classe au périscolaire pour minimiser l'empreinte au sol liée à la construction de bâtiment périscolaire ; définir un cadrage clair et partager la contrainte (nettoyage, ouverture / fermeture, gardiennage ...)
 - Ouvrir à la mutualisation des espaces "sanctuarisés" : cours d'école, restaurants scolaires

Innover

- Planter ou laisser pousser arbres et haies sur les zones herbacées dans les écoles, autour des gymnases
- Isoler les écoles et mettre en place l'énergie éolienne et solaire
- Rendre les écoles adaptées aux besoins des nouvelles mobilités : davantage de stationnement vélo, trottinettes, vélos-cargos ...
- Adapter des aménagements de salles de classes à la psychopédagogie : formes d'assises différentes, mobilier et espaces favorisant les interactions avec les autres

VIII - Promouvoir une plus grande égalité filles-garçons

Ambition n°3 : Engager un processus démocratique autour des questions éducatives pour une citoyenneté ouverte aux autres et au monde

Objectifs opérationnels

1. Communiquer sur les actions existantes en matière d'éducation à l'égalité
2. Faire des personnels enseignants et d'éducation les moteurs de l'apprentissage et de l'expérience de l'égalité et assurer une cohérence et le partage de pratiques et de savoirs au sein de la communauté éducative (institutionnels et associatifs)
3. Développer des actions en faveur de l'égalité filles-garçons en direction des différentes tranches d'âge

Pistes d'action

Communiquer

- Communiquer sur les actions existantes en matière d'éducation à l'égalité :
- Newsletter et page Facebook de la mission Droits des femmes et égalité de genre
- Mise à jour du flyer présentant l'Espace Égalité de genre à la Médiathèque Olympe de Gouges
- Organisation à venir d'un séminaire sur l'égalité avec les associations (mission Droits des femmes et égalité de genre et mission Lutte contre les discriminations)
- Communiquer régulièrement au sein du réseau éducatif sur les lieux de ressources existants tels la MOG Médiathèque Olympe de Gouges (centre de ressources sur l'égalité de genre) ou l'Espace Égalité, et sur les actions existantes

Faire des personnels enseignants et d'éducation les moteurs de l'apprentissage et de l'expérience de l'égalité et assurer une cohérence et le partage de pratiques et de savoirs au sein de la communauté éducative (institutionnels et associatifs)

- Formation des professionnel·les de la Petite enfance et travail avec les familles pour aborder la question des stéréotypes de genre
- Montée en compétence des équipes éducatives dans les Cités éducatives

Développer des actions en faveur de l'égalité filles-garçons en direction des différentes tranches d'âge

- Développer des actions et ateliers avec les enfants (notamment dans le cadre de Strasbourg Capitale mondiale du livre)
- Soutien à des associations qui interviennent dans les établissements scolaires (CIDFF, SOS Aide aux ·es, planning familial ...)
- En lien avec l'Espace Égalité, parcours sur l'égalité filles-garçons à créer par des associations
- Poursuivre le travail sur les cours d'école pour qu'elles deviennent des espaces multi-usages

IX - Prévenir et lutter contre les discriminations et le harcèlement pour un climat éducatif plus apaisé

Ambition n°3 : Engager un processus démocratique autour des questions éducatives pour une citoyenneté ouverte aux autres et au monde

Objectifs opérationnels - Lutter contre le harcèlement

1. Renforcer l'autonomie et le pouvoir d'agir des jeunes
2. Organiser des événements et actions pour sensibiliser les jeunes
3. Informer et sensibiliser les familles à travers des supports d'information mais également des temps et des espaces
4. Former les professionnels pour assurer une continuité et cohérence éducative sur tous les temps de l'enfant

Pistes d'action

Pour les enfants

- Animer des espaces d'écoute (dans la cadre de l'application de la méthode de la préoccupation partagée)
- Organiser des actions, événements (concours à renforcer à l'échelle de la ville, journée contre le harcèlement)
- Développer les compétences psycho sociales des jeunes (les émotions, stop/walk/talk, jeux de rôle ...) et la médiation par les pairs

Pour les familles

- Proposer une grande diversité de supports d'information (kit pour les familles)
- Informer les familles lors des réunions de rentrée
- Développer des espaces parents (cités éducatives) / Organiser des rencontres avec les parents (réunion, café ...) pour une sensibilisation/échange
- Former les parents au repérage des signaux faibles (Éducation nationale)
- Renforcer le rôle des parents délégués / Sensibiliser les fédérations de parents d'élèves (Éducation nationale)

Pour les professionnel·les

- Proposer des conférences et formations sur le climat scolaire pluri-institutionnel
- Former tous les professionnels Éducation nationale, municipaux et associatifs à la Méthode de préoccupation partagée
- Former plus largement les professionnels à l'écoute active, écoute bienveillante, accueil des émotions, communication bienveillante
- Assurer une continuité éducative entre les acteurs éducatifs sur tous les temps de l'enfant

Objectifs opérationnels - Lutter contre les discriminations

1. Accroître l'attractivité de l'Espace Égalité : lisibilité, élargissement des thèmes, lieu de formation, mobilisation de nouveaux publics
2. Former les enfants, les jeunes, les professionnel·les et les familles

Pistes d'action

Pour les enfants

- Développer les compétences psycho sociales des enfants, sensibiliser à la lutte contre les discriminations et au respect des droits
- Utiliser le Théâtre forum pour favoriser la prise de conscience
- Renforcer l'espace égalité (installation dans un lieu pérenne, recherche de co-financement, mise à disposition de professionnel·les, élargissement des thèmes abordés (citoyenneté européenne ...)
- Toucher les jeunes des centres de loisirs (ouverture l'été aux centres de loisirs) et associations

Pour les familles

- Organiser des cafés parents
- Inciter les parents à visiter l'Espace Égalité lors de journées dédiées (portes ouvertes, « Tourisme dans ma ville » ...)
- Ouvrir l'Espace égalité au grand public

Pour les professionnel·les

- Former les professionnel·les dans le cadre de l'Espace Égalité

X - Agir et s'engager au service des autres, dans son école, son centre de loisirs, son quartier, sa ville

Ambition n°3 : Engager un processus démocratique autour des questions éducatives pour une citoyenneté ouverte aux autres et au monde

Objectifs opérationnels

1. Favoriser la participation, l'engagement et la citoyenneté en acte
2. Se former et découvrir des pédagogies adaptées pour un changement de pratiques
3. Promouvoir les parcours citoyens (histoire, valeurs de la République, institution, appartenance, éducation aux médias (sens critique), ouverture sur le monde ...

Pistes d'action

Impliquer les jeunes : principes que chaque acteur·trice s'engage à mettre en œuvre ...

- Organiser des rencontres thématiques et des temps forts plusieurs fois par an à l'échelle d'un territoire et de la ville (exemple du 20 novembre 2022 sur les thèmes de la participation et de l'engagement)
- Intégrer les jeunes à tous les projets, aux réunions de travail et dans les instances dirigeantes en leur permettant d'avoir une réelle place
- Créer des actions pour développer l'esprit critique (média, connaissances politiques et partisanes)
- Poursuivre le déploiement des conseils territoriaux des enfants (Koenigshoffen, Meinau et Elsau)
- Impliquer de manière expérimentale les enfants de CM2 dans les conseils d'école

Soigner la méthode : principes que chaque acteur·trice s'engage à mettre en œuvre ...

- Susciter, solliciter l'avis des jeunes dans toutes les actions menées
- Constituer des espaces de parole et de dialogue dans tous les lieux fréquentés par les enfants / jeunes : école, centre de loisirs ...
- S'adapter aux moyens de communication des jeunes (réseaux sociaux, QR code)
- Nécessité de poser un cadre clair (définir les règles collectivement, pour savoir dès le début du projet quelle sera la marge de manœuvre et la réelle possibilité d'action des jeunes.) et de s'assurer en amont du poids qu'auront leurs décisions dans la mise en place du projet
- Permettre plus régulièrement aux enfants et jeunes de développer un savoir-faire : apprendre à se fédérer autour d'une idée ou d'un projet
- Élaborer un guide de la participation

Former : principes que chaque acteur·trice s'engage à mettre en œuvre ...

- Former pour accueillir les enfants et permettre leurs expressions ; former à l'écoute
- Construire un véritable socle commun de la formation des éducateur·trices
- Proposer des formations pluri-acteurs
- Développer les compétences des enfants / jeunes : prendre la parole, travailler en équipe, monter des projets, comprendre et exprimer ses émotions, développer son sens critique, technique de débriefing pour apprendre à argumenter ...

Savoir, sensibiliser, dialoguer, accompagner

- Organiser des rencontres entre él·es et enfants / jeunes pour échanger, débattre, communiquer (rencontre lors des visites de rentrée, 20 novembre 2022 ...)
- Proposer des temps d'éducation aux médias (conférence, sensibilisation dans les classes, visites ...)
- Concevoir et organiser un parcours / rallye citoyen

XI - Des vacances et des loisirs éducatifs **pour tous les enfants**

Ambition n°3 : Engager un processus démocratique autour des questions éducatives pour une citoyenneté ouverte aux autres et au monde

Objectifs opérationnels

1. Favoriser les départs en mini-séjours et en séjours collectifs dès le plus jeune âge
2. Rendre plus lisible et plus attractive l'offre de loisirs estivale sur le territoire afin de se sentir en vacances dans sa ville

Pistes d'action

Ambiancer l'espace public et les espaces éducatifs afin de leur donner une impression de vacances :

- Dans les espaces publics :
 - Démultiplier les espaces de nature en ville et leur aménagement en les adaptant aux enfants
 - Mettre en place des démarches déco-design, d'approches centrées usagers pour l'aménagement des aires de jeux et espaces publics (concertation sur la végétalisation des cours ...)
- Dans les structures éducatives du territoire :
 - Proposer des aménagements temporaires des cours pour voyager
 - Promouvoir les malles à fatras (éléments de recyclage / récupération (tuyaux, tissus ...) sans fonction définie pour laisser l'imagination des enfants faire son œuvre

Penser les mobilités et les liaisons entre les différentes centralités de loisirs :

- Pour les voyages à l'extérieur de Strasbourg, inciter les organisateurs d'accueils collectifs de mineur-es à faire un groupement de commande pour faire baisser les tarifs ; s'organiser de manière à mutualiser l'organisation des offres de loisirs extérieures

Mieux communiquer et mieux accompagner l'offre de loisirs éducatifs auprès des équipes

- Sensibilisation / formation des animateur-trices autour de parcours de découverte pour saisir des objets localement et proposer des activités qui sortent de l'ordinaire (culture et sport)
- Former à la médiation culturelle, à la culture scientifique, à la pratique sportive et les compétences environnementales (plan de formation des acteur-trices éducatif-ves)
- Construire un outil pour connaître les offres de loisirs possibles en termes d'activité (culture, sport) et de déplacement (Stras'App)

Renforcer les offres de loisirs éducatives en proximité

- Construire des formules à la journée ou de séjours courts (une nuitée) ancrées sur le territoire, au vert, ou dans un lieu atypique, mais en proximité, et concrétisé par des partenariats avec des acteurs locaux, sport, culture, ferme ...
- Ouverture du CINE Buissierre aux centres socioculturels et associations socio-éducatives pour des mini-camps sur site
 - Nature et environnement :
 - Développer des possibilités d'accueils de loisirs délocalisés en zone de nature (type Point Vert) et ouvrir ce type de proposition aux structures de la ville
 - Science et technique :
 - Travailler avec le Jardin des sciences : programmation zoologique et planétarium
 - Passer une journée à l'université à travers un parcours autour de lieux insolites et invitant à la rêverie (Jardin des sciences)
 - Sport :
 - Investir les plaines d'aventures sportives
 - Renouveler l'opération « Carava'nage » (piscine mobile) pour l'apprentissage de la natation
 - Développer les stages « Tous en selle » : apprentissage et réparation de vélo
 - Développer les stages de découverte « Cités sport »
 - Culture :
 - Réfléchir à des propositions d'accueils thématiques sur des lieux insolites : séjour au musée, nuit au musée ou nuit au théâtre
 - Développer des partenariats avec les musées et établissements culturels

Renforcer et développer l'offre et l'accès aux séjours de vacances

- Développer de l'information, du lien et du réseau entre organisateurs de colonies, associations de proximité, travailleurs sociaux et établissements scolaires (réseaux Cités éducatives) afin que les acteur·trices éducatif·ves prescrivent ou promeuvent les départs
- Proposer une aide et un accompagnement au 1er départ, et des formules mini-séjours à proximité
- Réfléchir ensemble à comment faire pour lever les freins aux départs : journée d'information, rencontre avec les organisateurs de séjours, retours d'expériences faits par les enfants et les jeunes ... et mener une réflexion sur les contenus des séjours
- Renouveler l'expérimentation « BAFA de territoire »
- Proposer des accueils de loisirs transplantés sur des lieux qui bénéficient d'équipements ou d'infrastructures propices (bassin de l'école Ariane-Icare)

Permettre aux enfants et aux jeunes d'être acteurs et auteurs de leurs vacances

- Faire de la Ville une ville ressources en matière de pédagogie libre : développer de la formation pour que les équipes d'animations sortent, et fassent de la pédagogie libre en profitant de l'extérieur, développent le jeu libre dans leur projet pédagogique
- Commencer à travailler dès le plus jeune âge avec les enfants à la construction de leurs programmes de loisirs au sein des groupes d'enfants ou des instances existantes
- Construire les séjours avec les jeunes notamment les préadolescent·es (11-14 ans)

XII - Une ville à hauteur d'enfant

Ambition n°3 : Engager un processus démocratique autour des questions éducatives pour une citoyenneté ouverte aux autres et au monde

Objectifs opérationnels

Rédaction et signature d'une charte le 20 novembre 2023

Pistes d'action

Charte articulée autour de trois axes

- Démocratie et citoyenneté
- Accueil, tourisme, culture et sport
- Mobilité, architecture, aménagement et urbanisme

Priorisation et mise en œuvre

- Constitution d'un Comité de pilotage interne (élu·es municipaux·ales) et externe(Préfecture, Éducation nationale, CAF, CEA, Éducation populaire, Parents ...) 1/an

- Constitution d'un Comité technique inter-directions 2/an

- Animation territoriale sur :
 - les 5 quartiers en Cités éducatives (Elsau, Montagne-verte//GOFÉ ; Meinau; Neuhof ; Hautepierre; ATP Cronenbourg)
 - Groupes de travail sur des actions animés par un chef de projet (sur la base de la priorisation des pistes d'action)
 - Un temps fort par an pour donner à voir les réalisations

- Financement des actions:
 - Actions en cours portées par les services
 - Financement de droits communs et dispositifs existants